

Le canton de Vaud, îlot de cherté fiscale

L'invité

Christophe Reymond

Directeur du Centre
Patronal



Le 7 janvier de cette année, «24 heures» titrait en une: «Vaud s'arme pour rester un petit «paradis» fiscal». Voilà qui ne manqua pas de provoquer un mélange d'hilarité et de stupéfaction auprès de quiconque connaît un tant soit peu la sauce à laquelle les contribuables vaudois sont mitonnés depuis des années. La réforme fiscale des sociétés commerciales - c'est à elle que votre quotidien favoris faisait allusion - a certes mis notre canton au diapason des autres, qui se tiennent tous plus ou moins dans la même fourchette de taux. Mais, pour ce qui concerne les personnes physiques, la comparaison est cruelle.

En matière d'imposition du revenu, c'est le coup de massue dès qu'on figure dans la classe moyenne. Les célibataires comme les couples mariés, qu'ils aient ou non des enfants, figurent systématiquement sur le podium des Confédérés aux prises avec le fisc le plus vorace.

Avec l'impôt sur la fortune, la situation est pire encore. Les personnes qui sont propriétaires d'une entreprise se révèlent particulièrement concernées, puisque les actions de leur société rentrent dans leur patrimoine imposable. Pour atténuer quelque peu la situation, Vaud a dû se résoudre à ériger un «bouclier fiscal» prévoyant une imposition maximale de 60% du revenu. Ajoutez-y l'impôt fédéral direct, et l'on parvient à un prélèvement total de 71,5%. Quasi confiscatoire!

On pourrait multiplier les exemples montrant à quel point le Canton de Vaud fait systématiquement «plus» que les

autres. Son barème frappant les prélèvements de capitaux de prévoyance est prohibitif; celles et ceux qui arrivent à la retraite ou souhaitent acquérir leur logement sont frappés de plein fouet. Le fisc vaudois indexe chaque année la valeur locative sur laquelle les propriétaires de leur logement paient l'impôt sur le revenu. Il est l'un des quatre seuls en Suisse à imposer les successions et les donations en ligne directe. Il pousse le raffinement jusqu'à frapper plus lourdement les associations que les sociétés commerciales: chez nous, Vale et Monsanto bénéficient de taux d'impôt plus favorables que le Club alpin!

«Depuis 2005, les recettes fiscales ont doublé tandis que le PIB n'augmentait que d'une fois et demie»

Et n'imaginez surtout pas que la contrepartie de cet acharnement consiste en des régimes de taxes particulièrement cléments. Si votre collègue de travail continue de rouler avec une voiture aux plaques valaisannes, ce n'est pas seulement pour afficher son amour de la raclette. À titre d'exemple, on signalera que la dernière décision en matière fiscale de notre Grand Conseil a consisté à voter un triplement de la taxe sur l'électricité, en laissant ouverte la possibilité d'un quintuplement...

On n'en a pas fini de découvrir à quel point les contribuables vaudois sont les vaches à lait d'un monde politique qui les ponctionne sans le moindre ménagement.